

Daniel Velinov (Paris 1-FU Berlin)

Les affaires de change du banquier anversois Jean-Baptiste de la Bistrate : une histoire de l'intégration des marchés financiers de l'Europe du Nord-ouest (1654-1674)

Les correspondances commerciales et la comptabilité du banquier anversois J.-B. de la Bistrate constituent la base documentaire de cette présentation. Les livres de compte - qui forment une série complète pour toute la période des années 1654-1674 - peuvent être considérés comme une source exceptionnelle à l'échelle européenne. Leur analyse suit deux orientations. Il s'agit d'abord, à l'échelle d'un cas, de reconstituer la géographie des flux monétaires, le réseau des correspondants et les stratégies individuelles mises en œuvre par J.-B. de la Bistrate dans ses opérations de change. L'objectif est, en second lieu, de dégager des conclusions plus générales sur l'intégration des marchés financiers européens à l'époque moderne.

J.-B. de la Bistrate menait ses opérations de change soit en compte propre, soit en commission. Pour ses affaires en compte propre, il entretenait un réseau de correspondances commerciales, articulé sur les centres commerciaux majeurs de l'Europe du Nord (Londres, Amsterdam, Hambourg, Paris), mais aussi sur Venise et Cadix, où sont domiciliés ses correspondants les plus importants de l'Europe du Sud.

Mon intervention présentera les affaires de change et de crédit de J.-B. de la Bistrate, sur la base des opérations qu'il menait avec la place de Paris. Pendant une vingtaine d'années, de 1654 à 1674, ces opérations suivirent le même schéma : sur la bourse anversoise, J.-B. de la Bistrate faisait l'acquisition de lettres de change tirées sur Paris dont le terme de paiement était normalement de deux usances, c'est-à-dire à deux mois. Peu avant leur échéance, J.-B. de la Bistrate faisait son choix entre deux options. Soit il revendait ses lettres de change à Anvers, soit il les envoyait à son correspondant à Paris, avec l'ordre d'en procurer le paiement et d'en remettre la valeur en retour sur Anvers.

Pour J.-B. de la Bistrate, ces opérations étaient presque toujours profitables. Dans le cas où il revendait à Anvers les lettres de change avant leur échéance, il profitait du fait que le cours du change était structurellement plus haut à Anvers pour des lettres à court terme que pour des lettres à long terme (voir le tableau 1). Anvers donnant l'incertain sur Paris (= un nombre variable de deniers de gros, monnaie de Flandre, pour 1 écu français), il fallait donc payer à Anvers plus de deniers de gros par écu pour avoir une lettre de change tirée sur Paris payable à $\frac{1}{2}$ usance que pour une lettre à 2 usances. Le cours du change inclut donc un taux d'intérêt.

Illustrons le procédé par l'exemple suivant : Le 1^{er} janvier, J.-B. de la Bistrate acquiert une lettre de change de 1000 écus tirée sur Paris, et payable à 2 usances au cours du change de

95 deniers de gros par écu ($1000 \times 95 = 95\,000$ deniers de gros $\div 12 = 7916$ sols et 8 deniers $\div 20 = 395$ livres flamands 16 sols et 8 deniers). Un mois plus tard, le 1^{er} février, J.-B. de la Bistrate revend cette lettre à Anvers. Comme l'échéance n'est plus que d'un mois, il revend la lettre à un cours de change supérieur à celui auquel il l'a précédemment acquit, et il revend la lettre à 95 ½ deniers de gros par écu (= 95 500 deniers de gros). En immobilisant un capital de 395. 16. 8 livres de Flandre pendant un mois, J.-B. de la Bistrate a donc réalisé un profit de 500 deniers de gros, soit un taux de profit annuel de 6,19 %.

Dans le cas où J.-B. de la Bistrate décidait d'envoyer ses lettres de change tirées sur Paris à son correspondant parisien, il profitait du fait que le cours du change de Paris sur Anvers était structurellement plus haut que celui d'Anvers sur Paris. Le tableau 2 montre pourtant que le taux de profit de ces opérations aller-retour était inférieur à celui des lettres revendues à Anvers (comptabilisées sur le compte « Change de Paris »). Cette différence de rendement est due à une relation entre capital investi et chiffre d'affaires plus favorable pour les reventes que pour les opérations aller-retour. Dans le cas d'un aller-retour, le capital restait au moins 4 mois immobilisé (2 usances pour l'aller, 2 pour le retour) et il pouvait arriver que le correspondant parisien ne trouve pas à tout moment des lettres de change adéquates pour faire son envoi-retour à J.-B. de la Bistrate, ce qui allongeait le temps d'immobilisation du capital et diminuait le taux de profit.

Le tableau 3 montre la capacité remarquable qu'avait J.-B. de la Bistrate à prévoir l'évolution du cours du change. En décembre 1664, par exemple, après une chute importante des cours, on le voit spéculer avec raison sur une hausse à Paris, et remettre massivement à son correspondant parisien. En mai 1665, J.-B. de la Bistrate prévoyait au contraire la poursuite de la baisse en cours et décidait de revendre à Anvers les lettres de change tirées sur Paris qu'il détenait en portefeuille.

Dépassant l'étude de notre cas, l'analyse des courbes du cours du change renvoie à des problématiques d'ordre macro-économique. Les courbes ne sont pas seulement essentielles pour la compréhension des affaires menées par J.-B. de la Bistrate, puisqu'elles reflètent aussi l'évolution et le fonctionnement d'un marché du crédit. La comptabilité de J.-B. de la Bistrate a en effet permis de reconstituer le cours du change entre Paris et Anvers, pour les années 1654-1674 (tableau 4). L'interprétation pose problème à plusieurs égards. Mon intervention s'efforcera, pour conclure, de présenter des éléments d'explication à ce sujet, et j'attends avec intérêt de profiter à ce propos de vos commentaires et de vos suggestions.

Tableau 1: Cours Anvers-Paris 1669 (en deniers flamands par écu)

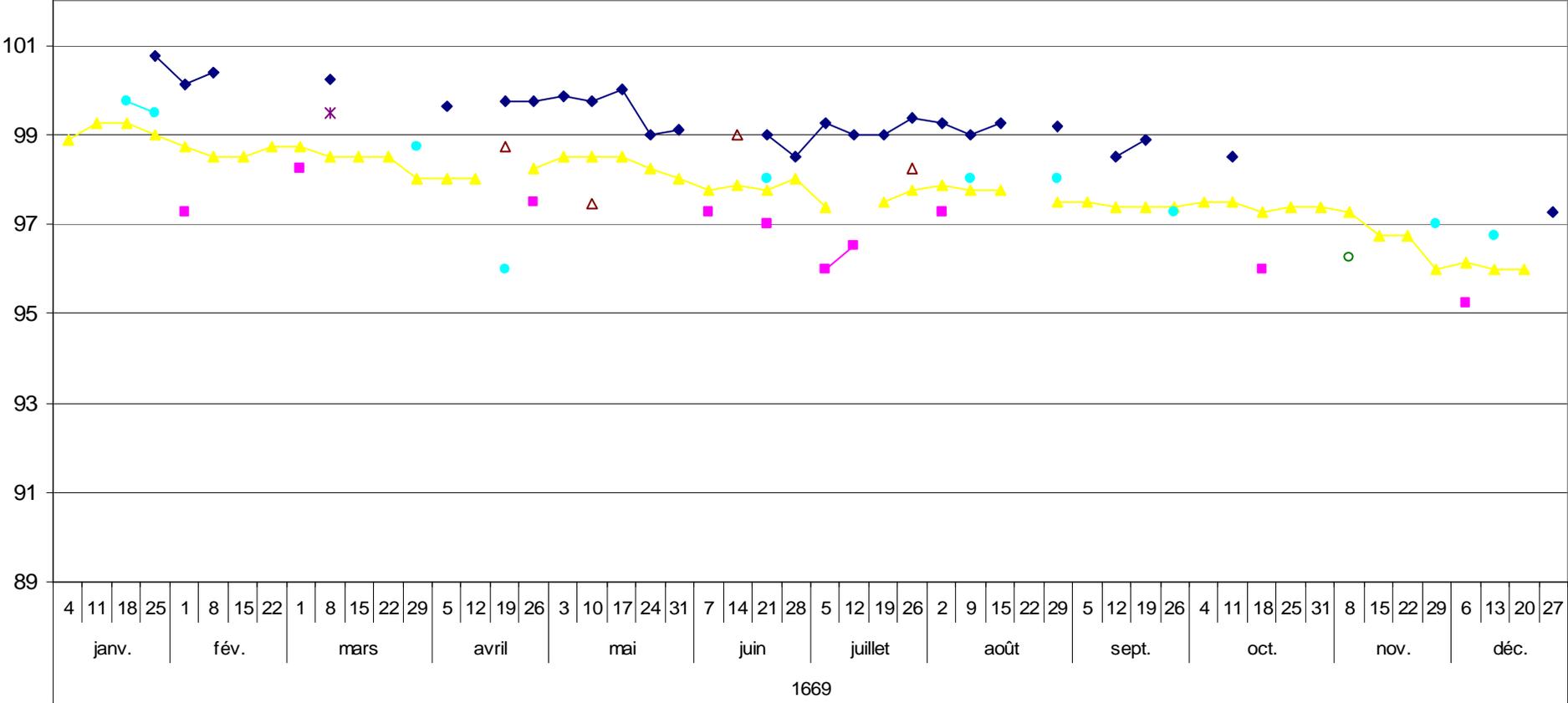


Tableau 2 : Relation Capital investi (en livres flamandes) - Chiffres d'affaires (en livres flamandes) - Taux de profit (en %)

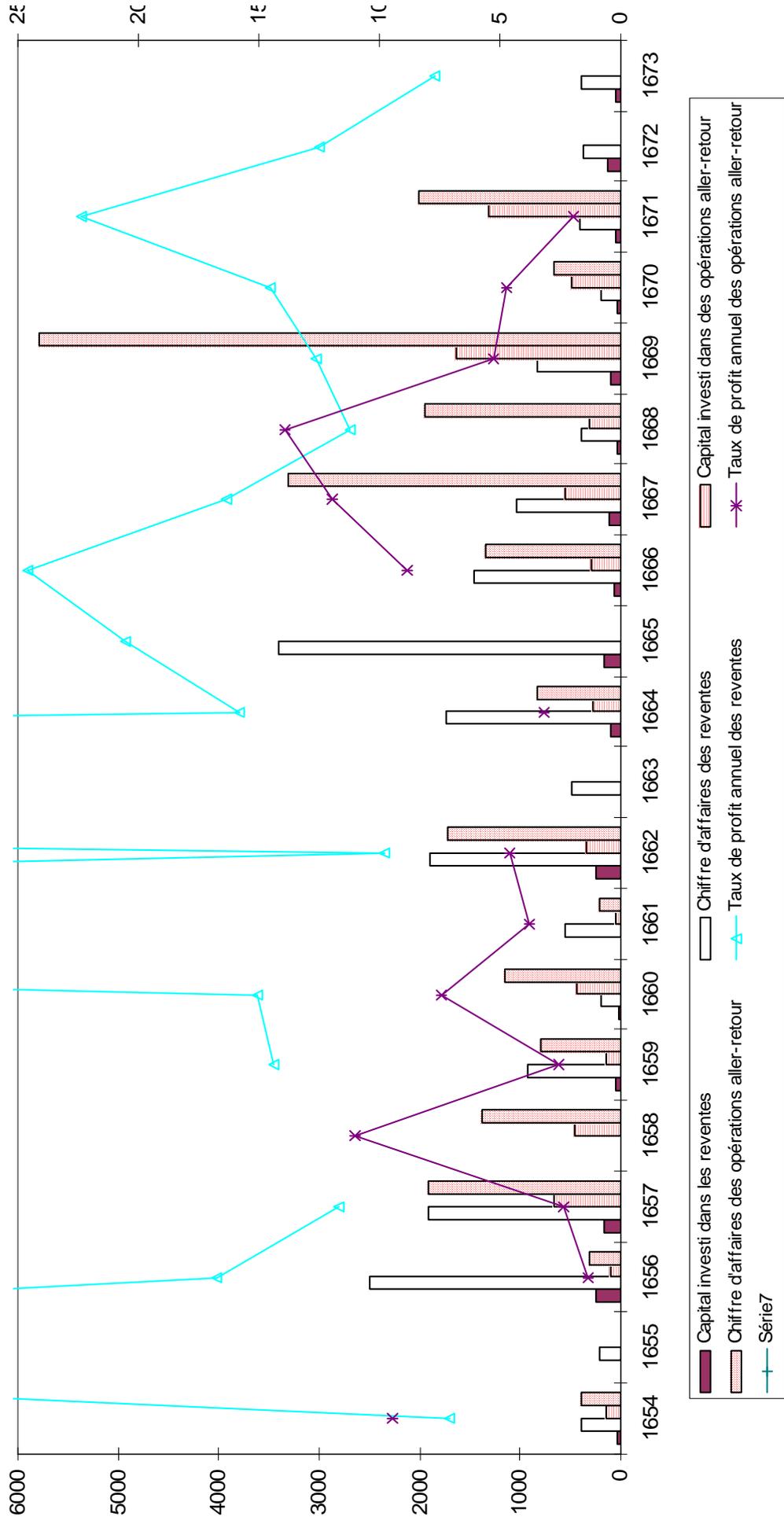
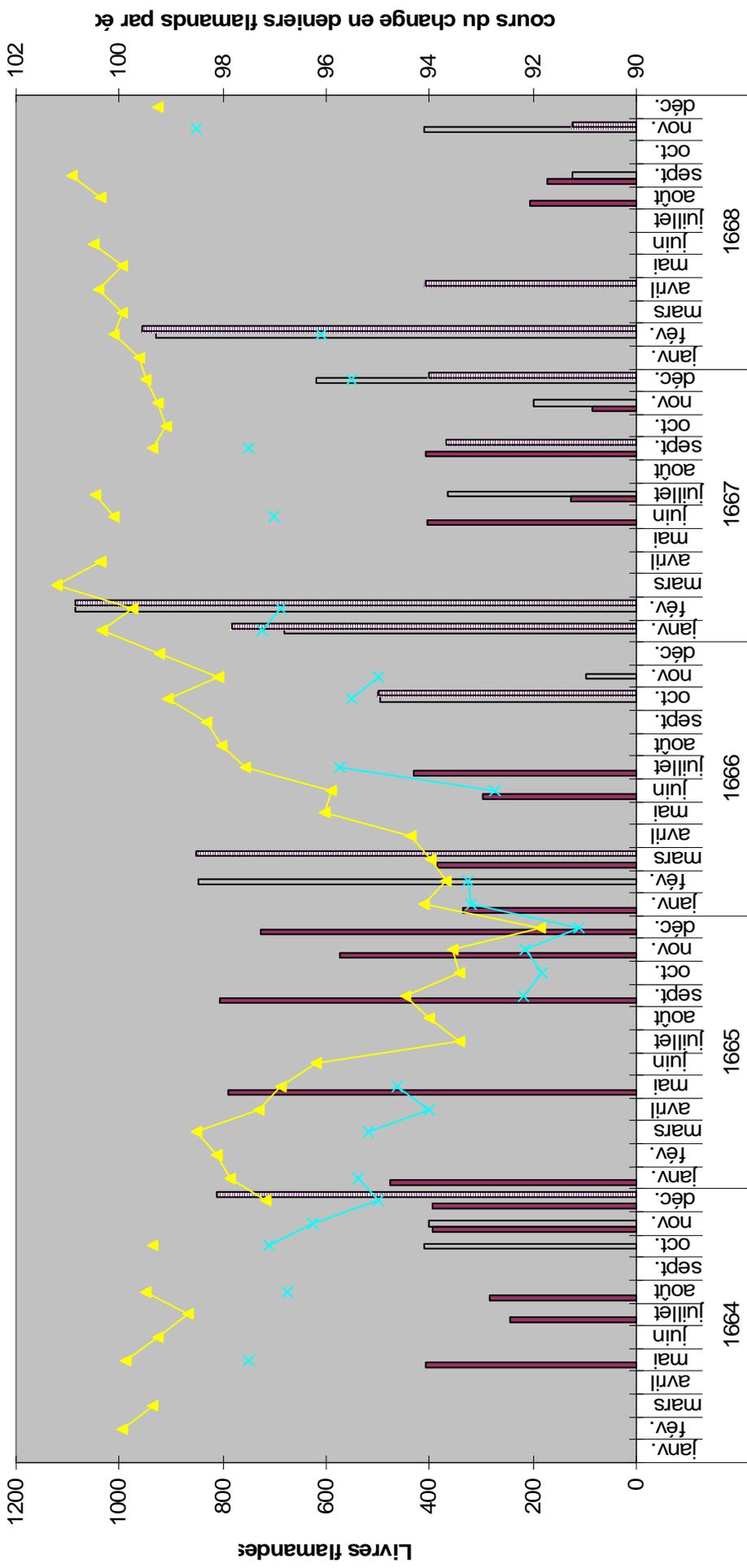


Tableau 3 : Remises et reventes



Écus achetés et revendus à Anvers Écus achetés qui seront remis Écus remis sur Paris Paris-Anvers à 2 uso Anvers-Paris à 2 uso

Tableau 4 : Cours du change Anvers-Paris

